

L'accord de libre-échange avec la Chine en vigueur grâce au Conseil fédéral

Berne, le 1er juillet 2014

Communiqué

L'accord de libre-échange avec la Chine en vigueur grâce au Conseil fédéral

Pour le PLR maintenant il faut un accord monétaire !

Aujourd'hui, l'accord de libre-échange entre la Chine et la Suisse entre en vigueur. Ce dernier est le résultat des négociations menées avec succès par le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann. Le *PLR.Les Libéraux-Radicaux* salue ce pas important vers une intensification des relations commerciales entre les deux pays. Afin que la Suisse ne soit pas mise hors-jeu sur le plan international et notre place économique soit encore renforcée, il faut maintenant conclure un accord monétaire avec la Chine.

L'accord de libre-échange avec la Chine améliore l'accès au marché et la sécurité juridique pour les relations commerciales avec la Chine, pays en pleine expansion. Notre compétitivité se trouve également renforcée. L'accord a été signé le 6 juillet 2013 à Pékin par le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann. Il a été approuvé par le Conseil national en décembre 2013 et le Conseil des Etats en mars 2014.

Un succès significatif pour le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann

L'accord de libre-échange entre définitivement en vigueur aujourd'hui. C'est une nouvelle action réussie du Conseiller fédéral en faveur d'une économie prospère et des emplois. Non seulement, l'accord avec la Chine est vaste, en plus il est le premier en Europe (à l'exception de l'accord entre la Chine et l'Islande, qui est cependant beaucoup moins complet). Le fait que la Suisse ait conclu un tel accord avant l'UE permet de donner un avantage important de quelques années à nos entreprises !

Le volume des échanges commerciaux entre la Suisse et la Chine en 2012 s'élevait à plus de 18 milliards de francs et cela avec une tendance à la hausse. Après l'UE et les USA, la Chine est le troisième plus important partenaire commercial pour le marché d'exportations de la Suisse. En tant que pays dépendant des exportations, la conclusion d'accords commerciaux visant l'ouverture du marché et le renforcement des conditions cadres du commerce extérieur est un pilier central de la politique suisse. Le ministre de l'économie a également réussi à étendre l'accord le plus vaste existant en matière de droit des travailleurs

Maintenant il faut un accord monétaire !

Le *PLR.Les Libéraux-Radicaux* salue l'entrée en vigueur de cet accord important de libre-échange. Le PLR est également satisfait des efforts fournis par le Conseil fédéral pour une collaboration étroite avec la Chine pour le développement d'un

L'accord de libre-échange avec la Chine en vigueur grâce au Conseil fédéral

Renminbi Hub. Toutefois, le temps est compté ! Le PLR demandait déjà par motion ([11.3701](#)) en 2011 un accord monétaire avec la Chine.

Depuis, les places financières de Singapour, Londres et Francfort nous ont précédés. La coopération entre la Suisse et la Chine doit être intensifiée, comme la commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats l'exige également avec une motion ([14.3003](#)), afin de renforcer notre place économique – **par amour de la Suisse.**

Contacts:

• Philipp Müller, président du PLR-Les Libéraux-Radicaux, 079 330 20 79

• Christian Lüscher, conseiller national, 079 355 37 52

• Jean-René Germanier, conseiller national, 079 628 66 20

• Pia Guggenbühl, cheffe de la communication, 079 566 60 10

• Aurélie Haenni, porte-parole romande, 079 315 78 48